

**PARC AUTOMOBILE****Location d'un car sans chauffeur**

Attribution du marché

**EXPOSE DES MOTIFS**

La ville d'Ivry-sur-Seine a recourt à la location d'un car sans chauffeur pour assurer le transport en car des usagers des services municipaux.

Le marché est lancé sous la forme d'un appel d'offres de niveau européen ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Il sera conclu pour un an, à compter de sa date de notification, et sera ensuite reconductible de façon expresse par trois fois à échéance de chaque période annuelle. La durée totale du marché, reconductions comprises, n'excédera pas quatre ans.

Le présent marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.

Le montant prévisionnel des prestations s'élève à 160 000,00 € HT (191 360,00 € TTC) sur quatre ans, soit un montant annuel prévisionnel de 40 000,00 € HT (47 840,00 € TTC).

**La procédure s'est déroulée selon les étapes suivantes :**

- ✓ Un avis d'appel public à la concurrence transmis au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) le 16 mars 2010 a été publié par ces organismes respectivement les 18 et 20 mars 2010.
- ✓ A la date limite de remise des offres fixée au 7 mai 2010 à 17 heures, seul un candidat a fait parvenir un pli.
- ✓ Le 11 mai 2010, le représentant du pouvoir adjudicateur a procédé à l'ouverture et à l'enregistrement de l'enveloppe remise par l'opérateur économique puis l'a confié au technicien référent pour analyse.
- ✓ Le 20 mai 2010, la Commission d'Appel d'Offres a déclaré recevable la candidature de la société Lambert Location et après analyse de l'offre, lui a attribué le marché pour un montant de 189 159,36 € TTC sur 4 ans.

Je vous propose donc d'autoriser le Maire à souscrire le marché relatif à la location d'un car sans chauffeur pour tous les services municipaux pour un montant de 189 159,36 € TTC sur 4 ans, avec la société Lambert Location.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

**PARC AUTOMOBILE**  
**Location d'un car sans chauffeur**  
Attribution du marché

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code des marchés publics, notamment ses articles 33 et 57 à 59,

considérant qu'il a été décidé de recourir à la location d'un car sans chauffeur pour tous les services municipaux,

considérant que la procédure retenue est celle de l'appel d'offres ouvert de niveau européen,

vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 20 mai 2010 qui après analyse et classement des offres, a attribué le marché à la société Lambert Location pour un montant de 189 159,36 € TTC, sur quatre ans,

vu le cahier des clauses administratives générales, applicable aux marchés de prestations de services,

vu le budget communal,

**DELIBERE**

par 39 voix pour et 5 abstentions

**ARTICLE 1 :** AUTORISE le Maire à souscrire le marché relatif à la location d'un car sans chauffeur pour tous les services municipaux pour un montant de 189 159,36 € TTC sur 4 ans avec la société Lambert Location.

**ARTICLE 2 :** AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des actes y afférant.

**ARTICLE 3 :** DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 29 JUIN 2010

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 28 JUIN 2010